



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS  
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND  
www.ohchr.org • TEL: +41 22 917 9000 • FAX: +41 22 917 9008 • E-MAIL: registry@ohchr.org

REFERENCE:KF/fup-119

18 avril 2017

Excellence,

En ma qualité de Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du deuxième rapport périodique de la République du Bénin par le Comité lors de sa 115<sup>ème</sup> session en octobre-novembre 2015.

A la fin de ladite session, les observations finales adoptées par le Comité (CCPR/C/BEN/CO/2) ont été transmises à l'Etat partie. A ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe 38 des observations finales, le Comité avait sollicité dans un délai d'un an des renseignements sur la suite que l'Etat partie aura donnée aux recommandations figurant aux paragraphes 9, 19 et 23 des observations finales.

Au cours de sa 119<sup>ème</sup> session (mars 2017), le Comité a noté que les informations requises n'avaient toujours pas été reçues et a donc pris la décision d'envoyer à l'Etat partie une lettre de rappel.

L'Etat partie est invité à soumettre lesdites informations pour le **18 juillet 2017**. A l'occasion de sa réponse, l'Etat partie est également invité à ne pas soumettre les mêmes informations que celles déjà fournies précédemment au Comité mais plutôt de se concentrer sur les mesures prises pour mettre en œuvre les recommandations sélectionnées pour la procédure de suivi depuis l'adoption des observations finales.

Une version électronique en format Word de ces réponses écrites devrait être adressée au Secrétariat du Comité des droits de l'homme (Mme Kate Fox, [kfox@ohchr.org](mailto:kfox@ohchr.org) et [ccpr@ohchr.org](mailto:ccpr@ohchr.org)). Conformément à la Note du Comité des droits de l'homme concernant la procédure de suivi des observations finales (voir CCPR/C/108/2), le rapport de suivi ne devrait pas dépasser les 3.500 mots.

Le Comité attend avec intérêt la poursuite de son dialogue constructif avec l'Etat partie quant à la mise en œuvre du Pacte.

Je vous prie de croire, Excellence, en l'assurance de ma plus haute considération.

Mauro Politi  
Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales  
du Comité des droits de l'homme

S. E. M. Eloi Laourou  
Ambassadeur  
Représentant permanent  
Email: [info@missionbenin.ch](mailto:info@missionbenin.ch)